

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.509
15 juin 1989

FRANCAIS

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA CINQ CENT NEUVIEME SEANCE

Tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 15 juin 1989, à 10 heures

Président : M. Alfonso García Robles (Mexique)

Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol) : Je déclare ouverte la 509ème séance plénière de la Conférence du désarmement.

Au nom de la Conférence et en mon nom propre, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue au Ministre adjoint aux affaires étrangères du Royaume-Uni, l'honorable William Waldegrave. Député depuis 1979, il a occupé divers postes politiques importants au Parlement ainsi qu'au Gouvernement britannique, et s'est vu confier plusieurs portefeuilles depuis septembre 1985. Il est entré dans ses fonctions actuelles en juillet 1988 et ses responsabilités englobent les relations Est-Ouest et autres domaines politiques, en particulier le désarmement, la maîtrise des armements et le processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Le Ministre est bien connu des membres de la Conférence du désarmement pour avoir présidé la délégation britannique à la Conférence de Paris des Etats parties au Protocole de Genève de 1925 et des autres Etats intéressés. En le remerciant de l'intérêt qu'il manifeste pour nos travaux, je voudrais également rappeler la participation active du Royaume-Uni à la Conférence du désarmement depuis sa création en 1979. Je donne maintenant la parole à l'honorable William Waldegrave.

M. WALDEGRAVE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, je ne pense pas me tromper en disant que vous êtes la seule personne à avoir présidé deux fois les travaux de la Conférence et, en votre qualité de lauréat d'un prix universellement reconnu comme récompense suprême des activités en faveur de la paix, vous étiez plus indiqué que quiconque pour présider par deux fois nos travaux. C'est donc pour moi un grand plaisir et un grand honneur que de prendre la parole sous votre présidence.

Je distinguerai, dans ce que j'ai à dire aujourd'hui sur le déroulement des travaux de la Conférence et de l'ensemble du processus de maîtrise des armements, trois thèmes étroitement liés les uns aux autres.

En premier lieu, je dirai que depuis la création de la Conférence, on a pu constater une amélioration considérable des relations Est-Ouest au cours des années. Nous nous réjouissons grandement du pragmatisme nouveau de la politique soviétique et de l'évolution de certains pays d'Europe orientale. Nous nous flattons de penser que la Grande-Bretagne - et en particulier son Premier Ministre, grâce aux liens étroits qu'il a su forger avec le Président Gorbatchev - a grandement contribué à ce processus. Nous nous félicitons des réformes politiques et économiques en cours et nous souhaitons qu'elles aboutissent.

Rien ne montre mieux ce progrès que l'attitude plus positive adoptée par l'Est comme par l'Ouest en matière de maîtrise des armements. Il est encourageant de constater que, dans un certain nombre de domaines, on reconnaît enfin que des propositions occidentales déjà anciennes étaient faites de bonne foi et qu'elles constituent une base sensée, réaliste et légitime de coopération. Le document de Stockholm, qui a ouvert les activités militaires en Europe à l'examen d'autres pays de la CSCE, constitue un exemple de ce nouvel esprit. Puis on a assisté à la conclusion du Traité FNI, premier traité prévoyant des réductions effectives d'armes nucléaires et comportant, en matière de vérification, des dispositions novatrices essentielles pour les traités à venir.

(M. Waldegrave, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Il y a de bonnes chances que soient conclus des accords de plus grande portée. Les négociations START reprennent à Genève la semaine prochaine. A Vienne, l'ordre du jour ambitieux des négociations sur les forces armées classiques en Europe a récemment bénéficié du renfort des propositions originales des Etats-Unis, approuvées par l'OTAN à son dernier sommet.

Ces nouvelles propositions élargiront le champ des négociations, affermiront les points sur lesquels l'accord a été ébauché et en accéléreront la conclusion. La réaction soviétique a été plutôt positive. On est donc fondé à espérer le succès de cette négociation, qui pourrait transformer, en un temps relativement court, la situation en matière de sécurité en Europe. Nous nous réjouissons qu'un calendrier accéléré ait été adopté. Le Royaume-Uni ne ménagera pas ses efforts pour le respecter. A nos yeux, on ne peut regretter de voir la course à la paix remplacer la course aux armements.

Mon deuxième thème découle du premier; en effet, il y a un lien étroit entre l'amélioration des relations Est-Ouest et les progrès de la maîtrise des armements.

Les progrès irréguliers de ces 20 dernières années ont montré combien les négociations en matière de maîtrise des armements étaient liées aux vicissitudes des relations politiques. La maîtrise des armements peut contribuer à réduire la tension, mais elle représente une tâche beaucoup plus difficile quand les relations politiques ne sont pas en voie d'amélioration. En effet, la réduction des armements ne peut à elle seule renforcer la sécurité si l'on continue à se méfier des intentions de l'autre partie ou si on la soupçonne de tricher, ainsi qu'il ressort de l'expérience de l'entre-deux-guerres.

A cet égard, la vérification est d'une importance capitale, tant pour accroître la confiance que pour s'assurer du respect d'un instrument. Plus il y a de vérification, et plus elle est efficace, mieux cela vaut - à la seule condition, bien sûr, qu'elle donne la preuve que nul ne cherche à tricher.

Mais la confiance, indispensable à l'efficacité d'une limitation des armements, doit reposer sur une base beaucoup plus large. Elle dépend de l'impression générale que l'on a du comportement de l'autre partie dans un grand nombre de domaines. Les questions politiques, économiques et humanitaires ainsi que les questions de sécurité sont toutes liées les unes avec les autres.

Il ne fait aucun doute, par exemple, que le processus de réforme économique et politique en Union soviétique a impressionné favorablement les gouvernements occidentaux. Si le Gouvernement soviétique souhaite, comme c'est apparemment le cas, permettre que la vérité soit dite à l'intérieur de l'URSS, il faut aussi qu'il nous permette de ne pas douter qu'elle sera dite à l'extérieur du pays. Il ne fait aucun doute non plus qu'un comportement soviétique archaïque dans certains domaines assez visibles peut causer bien du tort. C'est à l'intérieur du pays que se trouvent les fondements de la confiance internationale, y compris en matière d'accords de maîtrise des armements. La véritable sécurité implique que soient rejetées non seulement les armes menaçantes, mais aussi les idéologies menaçantes. Le désarmement idéologique et le désarmement militaire ne vont pas l'un sans l'autre.

(M. Waldegrave, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Mon troisième thème porte donc sur la nécessité de ne pas laisser échapper ce moment prometteur des relations Est-Ouest. Même si les événements de Chine nous rappellent que le progrès n'a rien d'inévitable, il n'est pas exagéré de penser, comme les pays membres de l'OTAN l'ont déclaré à l'issue de leur sommet, qu'il est désormais possible de chercher à "dépasser la période de l'après-guerre" et d'essayer d'instaurer "un ordre de paix juste et durable en Europe". A cette fin, nous devons aborder dans un esprit novateur tous les aspects de nos relations, notamment dans le domaine de la maîtrise des armements.

Nous pensons que la Déclaration de l'OTAN ouvre des perspectives ambitieuses et bien pensées, débouchant sur un nouveau type de relations entre les pays de l'Est et de l'Ouest, dans lequel l'antagonisme idéologique et militaire ferait place à la coopération entre les peuples, à partir de ce que ces peuples choisissent librement. On trouve déjà des éléments de ce type de relations dans des institutions d'Europe occidentale comme le Conseil de l'Europe, la Communauté européenne et l'AELE. L'actuel processus de réforme économique et politique à l'Est et la levée des barrières entre l'Est et l'Ouest devraient permettre aux pays de l'Est de s'associer plus étroitement à ces institutions. L'interdépendance des pays d'Europe et notre sentiment d'identité commune en seront renforcés. Il est probable que le processus de renforcement de l'intégration européenne ne sera ni facile ni régulier. L'accroissement de la liberté politique en Europe orientale en est la clé. S'il reste encore beaucoup de divisions à surmonter, les Européens peuvent néanmoins commencer à croire sérieusement qu'un processus a été lancé.

Nous devons toutefois dépasser les préoccupations Est-Ouest proprement dites et nous demander quelle est la place de ces trois thèmes dans la perspective plus large de cette Conférence. La sécurité globale est indivisible. Le monde entier est concerné par le fait que des armées énormes se font face en Europe. Des guerres qui ont éclaté en Europe ne sont-elles pas devenues par deux fois des guerres mondiales ? Il s'ensuit que la sécurité européenne à laquelle nous aspirons à l'heure actuelle devrait avoir des retombées au niveau mondial. Il faudrait que la paix soit aussi contagieuse que les conflits. En outre, dans la mesure où le succès de la maîtrise des armements en Europe y diminuera, les risques d'affrontement armé, les événements militaires en dehors de l'Europe acquerront inévitablement davantage d'importance.

Au reste, ce n'est pas une influence à sens unique. La dissémination ou l'emploi d'armes de destruction massive hors des frontières de l'Europe pourrait entraîner une crise aux implications mondiales. Ces armes pourraient dévaster les régions directement concernées et avoir une incidence sur la sécurité des autres régions. Dans la Déclaration de l'OTAN, les membres de l'alliance n'ignorent pas cette éventualité et s'engagent à maîtriser les menaces qui pourraient affecter la sécurité et les conséquences déstabilisatrices de la dissémination incontrôlée et de l'application de technologies militaires modernes. Il ressort clairement de cette déclaration que l'une des priorités à long terme de l'OTAN est d'oeuvrer à un monde où les forces armées existeront seulement pour garantir l'indépendance et l'intégrité territoriale des pays.

(M. Waldegrave, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

La question des armes chimiques doit bien sûr être évoquée à ce propos. Une convention interdisant les armes chimiques est le point actif de l'ordre du jour de la Conférence, et cela est justifié car le déséquilibre en matière d'armes chimiques entre l'Est et l'Ouest en Europe peut être un facteur de déstabilisation considérable. Les pays non européens capables de fabriquer des armes chimiques sont de plus en plus nombreux. Le problème qui se pose n'est pas simplement celui de la prolifération des armes chimiques - bien que ce problème soit très grave; c'est aussi celui de leur emploi, dont nous avons tous vu les conséquences horribles sur nos écrans de télévision. Ces images affreuses nous ont rappelé notre vulnérabilité commune et nous ont montré combien il était urgent de trouver une solution globale.

La Conférence de Paris, à laquelle j'ai assisté en janvier de cette année, a permis à la communauté internationale de dire clairement qu'elle rejetait de façon générale l'emploi des armes chimiques. Elle a reconnu que la seule solution efficace était une interdiction globale et universelle de ces armes. Le message que Paris a adressé à Genève était clair : il vous pressait instamment - et nous pressait instamment - de redoubler d'efforts pour parvenir à une interdiction.

Vous n'avez pas ménagé vos efforts à cette fin. Les grandes lignes de la convention sont en place. Des progrès ont été faits sur les détails, même s'il reste beaucoup de travail technique difficile à faire. Ce qu'il faut maintenant, c'est adopter une méthode claire et pratique pour supprimer effectivement les obstacles qui subsistent.

La vérification demeure la priorité absolue. Il n'est pas de convention efficace sans vérification efficace. Les dispositions actuelles dans ce domaine y contribuent largement. Mais il reste des zones particulièrement préoccupantes. Nous devons être assurés que les dispositions de la convention s'appliquent de façon adéquate à toutes les installations et activités à haut risque, qu'il s'agisse d'usines de production à double fin ou d'installations militaires. Il faut redoubler d'efforts sur ce point.

Le Royaume-Uni adopte une double attitude : en faisant des propositions pratiques en matière de vérification et en s'efforçant d'infléchir le climat international.

Sur le plan pratique, nous avons récemment fait des propositions sur les inspections ad hoc en vue de renforcer le cadre de vérification. Notre objectif était de relancer le débat qu'avaient engagé les propositions de l'Australie et de la République fédérale d'Allemagne sur ce point. Davantage d'efforts sont nécessaires dans ce domaine clé si l'on veut que le régime de vérification dispose d'une structure convaincante. Nous avons également présenté il y a peu un document de travail sur les nouveaux composés dans le but de mettre en évidence les questions à aborder lors des négociations. Il faut absolument que la convention puisse répondre effectivement à l'évolution des techniques chimiques et biochimiques.

(M. Waldegrave, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

S'agissant de l'inspection par mise en demeure, nous nous sommes concentrés sur un programme global d'inspections expérimentales nationales dans un grand nombre d'installations militaires. L'inspection par mise en demeure sera bien sûr un élément essentiel de la vérification de la convention. Des doutes subsistent cependant sur les moyens de concilier la rigueur nécessaire à une vérification efficace avec la protection des secrets nationaux ou commerciaux légitimes.

Nos inspections expérimentales nationales commencent à apporter un certain nombre de réponses. Vous trouverez dans le document CD/921, que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui, des observations provisoires tirées de l'expérience que nous avons acquise à ce jour lors de l'inspection de dépôts de munitions. Nous présenterons un audiovisuel pendant la session en cours. Nous comptons être en mesure d'offrir des conclusions plus approfondies à l'issue des inspections expérimentales que nous projetons dans des installations plus sensibles.

Nous espérons que l'expérience du Royaume-Uni sera utile aux autres pays. Pour notre part, nous estimons que ces inspections ont été très précieuses, et nous encourageons vivement les pays qui ne l'ont pas encore fait à procéder à des exercices similaires.

Le nombre considérable d'inspections expérimentales civiles de routine effectuées par divers pays a bien montré lui aussi tout le bénéfice que l'on pouvait tirer d'expériences pratiques. Deux points en ressortent de façon particulièrement nette : le souci de protéger les secrets commerciaux et la nécessité d'améliorer les techniques de vérification. Il convient donc que vous examiniez de près ces questions. L'heure est maintenant venue de tirer les leçons de ces expériences et de les traduire dans le texte évolutif.

Je reviendrai maintenant au deuxième des thèmes que j'ai évoqués plus haut. On retrouve partout en filigrane la question fondamentale de la confiance. La confiance entre l'Est et l'Ouest se renforce dans de nombreux domaines. A cet égard les armes chimiques ne doivent pas constituer une exception. C'est pourquoi il faut déplorer le manque de transparence de l'Union soviétique sur la question des stocks. La confiance, qui est indivisible, en souffre. Nous espérons que l'amélioration générale de l'attitude soviétique en matière de publication des données se fera bientôt sentir dans le domaine des armes chimiques où, à l'heure actuelle, les faux-fuyants et la méfiance gênent considérablement tout progrès. L'OTAN et le Pacte de Varsovie sont bien placés pour montrer la voie à suivre.

Cependant, ce sont tous les pays, et pas seulement ceux de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, qui sont collectivement responsables et doivent donner des preuves tangibles de leur engagement en faveur d'une limitation des armes chimiques : premièrement, nous devons tous prendre des mesures pratiques pour limiter la prolifération des armes chimiques, et déployer des efforts conjoints sur le plan international pour exercer des pressions sur les pays qui cherchent à cacher la fabrication ou l'emploi de telles armes; deuxièmement, nous devons tous fournir des données sur notre capacité nationale de fabrication d'armes chimiques, si nous en avons une;

(M. Waldegrave, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

troisièmement, nous devons tous honorer les obligations internationales en vigueur contre l'emploi des armes chimiques; quatrièmement, nous devons admettre avant tout que l'acquisition d'armes chimiques par des voies détournées affaiblit la sécurité plutôt qu'elle ne la renforce, et nous devons travailler sérieusement, ici même à la Conférence du désarmement, à une interdiction universelle.

Le Royaume-Uni estime qu'il y a là une nécessité de plus en plus urgente. Pour y répondre, nous ne pouvons pas nous contenter d'éluder la tâche qui reste à faire; nous devons au contraire y consacrer toute notre énergie. C'est pourquoi nous continuons de présenter des documents détaillés.

D'aucuns soutiennent parfois que l'acquisition d'armes chimiques se justifie en ce qu'elle permet de répondre aux Etats qui possèdent ou acquièrent des armes nucléaires ou classiques, que ces Etats soient soupçonnés de le faire ou qu'ils le fassent effectivement. Cet argument ne tient pas. Rien ne prouve que des armes chimiques aient eu dans le passé un tel effet dissuasif. Ce que l'on peut par contre prédire, c'est que partout où elles apparaissent, les armes chimiques peuvent avoir un effet déstabilisateur sur l'équilibre des puissances au niveau local, puisque l'autre partie cherche à combler son retard. A moyen terme, chacun pourra tirer parti d'une interdiction totale et vérifiée, qui est l'objectif primordial de la Conférence.

Quant à la menace que représentent les armes nucléaires, la meilleure façon de la réduire n'est pas de leur opposer d'autres armes, mais de déployer des efforts conjoints pour en diminuer le nombre, et de prévenir la prolifération nucléaire.

La pierre angulaire de ces efforts, c'est le Traité sur la non-prolifération - la plus importante réalisation du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement qui a précédé l'actuelle Conférence. La quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération aura lieu l'année prochaine. Il importe donc de ne pas relâcher notre adhésion au Traité. Celui-ci a laissé un héritage durable et vital. Il a créé un climat international hostile à la prolifération. De tous les accords de maîtrise des armements jamais conclus, c'est lui qui a eu les effets les plus positifs. Il compte désormais 138 signataires, depuis l'adhésion, dont nous nous félicitons, de Bahreïn et du Qatar.

Il ne faut pas oublier qu'au début des années 60, on ne faisait pas systématiquement la distinction entre les fins pacifiques et les fins militaires de la recherche-développement nucléaire. Nombre de pays avaient les moyens scientifiques et économiques de se doter d'armes nucléaires. D'après les supputations du Président Kennedy, nous pourrions compter à l'heure actuelle de 20 à 30 Etats possédant de telles armes. Ces craintes se sont révélées sans fondement, et nous le devons en grande partie au Traité sur la non-prolifération. Depuis l'entrée en vigueur de cet instrument, le nombre d'Etats dotés d'armes nucléaires s'est restreint à cinq. Le régime de non-prolifération est d'une importance plus grande que jamais. Dans la mesure où les techniques sont d'un accès plus facile, le Traité sur la non-prolifération doit être maintenu pour la sécurité de tous.

(M. Waldegrave, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Cela vaut particulièrement pour les Etats non dotés d'armes nucléaires, qui ont considérablement plus à perdre que les Etats qui en possèdent si d'autres pays acquièrent une capacité nucléaire.

Il est certes vrai que les armes nucléaires font partie de l'équation européenne. Mais il a fallu longtemps pour établir une dissuasion stable entre l'Est et l'Ouest, et le processus n'a pas été sans moments de tension. Du point de vue de la sécurité, les régions où il n'y a pas encore d'armes nucléaires ne peuvent que perdre à l'introduction de telles armes.

Il est d'autant plus important de préserver le régime de non-prolifération qu'à l'heure actuelle les perspectives de réduction des armes nucléaires sont meilleures qu'elles ne l'ont été pendant des années. L'Article VI du Traité sur la non-prolifération stipule l'engagement des parties à poursuivre des négociations sur des mesures efficaces de désarmement, obligation que les Etats dotés d'armes nucléaires prennent au sérieux. Ce n'est pas par hasard que les superpuissances ont annoncé leur intention d'engager des négociations bilatérales sur les armes nucléaires stratégiques le jour même où le Traité a été ouvert à la signature. Jusqu'à présent, les progrès ont été lents. Mais, pour en revenir aux thèmes évoqués en introduction, c'est le climat général d'affrontement entre l'Est et l'Ouest qui, pendant des années, a empêché les négociations. Or, il se trouve que le climat a maintenant bien changé. Les accords FNI et START entraîneront une diminution des arsenaux nucléaires. En 10 ans, les stocks d'ogives de l'OTAN en Europe ont diminué de 35 %.

On dispose d'un nombre toujours plus important d'accords qui visent à renforcer la confiance et à réduire les risques d'incidents entre les Etats membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie. A mesure que la coopération Est-Ouest se développe, les deux blocs se montrent de plus en plus prêts à oeuvrer de concert pour régler les conflits régionaux et les problèmes mondiaux. Si cette tendance générale renforce la sécurité internationale, la prolifération nucléaire ne peut que l'affaiblir.

Nous nous réjouissons que les Etats-Unis et l'Union soviétique s'apprêtent à ratifier le Traité sur la limitation des essais souterrains et le Traité sur les explosions nucléaires pacifiques. Il est vrai qu'il faudrait envisager de nouvelles mesures de limitation des essais nucléaires à mesure que les techniques de vérification s'améliorent, et parallèlement aux progrès réalisés dans d'autres domaines de la maîtrise des armements. Mais il serait prématuré, et peut-être même déstabilisant, d'envisager dans l'immédiat une interdiction complète des essais.

Dans un avenir prévisible, la sécurité dans les relations Est-Ouest dépendra de la dissuasion, laquelle repose en partie sur les armes nucléaires. Cela signifie qu'il faudra pouvoir poursuivre des essais nucléaires souterrains pour disposer d'armes efficaces et modernes. Pendant tout ce processus graduel d'accroissement de la confiance et de diminution des arsenaux, le Traité sur la non-prolifération restera un cadre essentiel. Aux yeux du Royaume-Uni, il est hors de question de le laisser tomber en désuétude, ou de le remplacer en 1995 par un autre type d'accord quand se posera la question de sa prorogation.

(M. Waldegrave, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Le Traité sur la non-prolifération fonctionne, et fonctionne bien. "Tant que ça marche, on n'y touche pas", comme le dit, je crois, le dicton américain. Il vaut bien mieux le renforcer en encourageant tous les pays qui ne l'ont pas encore fait à le signer et en améliorant la collaboration Est-Ouest en matière de maîtrise des armements nucléaires.

Les peintures remarquables qui ornent les murs et le plafond de cette salle symbolisent la rencontre et l'amitié des différentes régions du monde. Des signes encourageants indiquent que l'habitude de la coopération se développe entre l'Est et l'Ouest. Mais il faut aussi regarder plus loin. La sécurité en Europe ne peut exister dans le vide. Elle peut contribuer à renforcer la sécurité en d'autres endroits du monde, mais elle peut aussi pâtir de l'insécurité en d'autres endroits. C'est maintenant que nous devons agir pour éviter ceci et promouvoir cela. La prolifération régionale, tant nucléaire que chimique, menace de réduire à néant des progrès dans les relations Est-Ouest qui ont exigé de notre part de gros efforts.

C'est ensemble que nous sommes responsables de la stabilité internationale. Vu l'ampleur de l'enjeu, il serait insensé et parfaitement irresponsable de laisser l'influence déstabilisante des armes chimiques et de la prolifération nucléaire échapper à notre contrôle. C'est à la Conférence du désarmement qu'il appartient de l'empêcher. C'est maintenant le moment opportun. Nous devons sans hésiter montrer à toutes les nations la voie à suivre en mettant sur pied les mécanismes communs et en imposant les restrictions qui permettront à tous de vivre dans la paix et la sécurité. Je vous souhaite à tous de réussir dans votre tâche.

Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol) : Je remercie l'honorable William Waldegrave pour sa visite à la Conférence, pour son intervention et pour les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

Je voudrais passer maintenant à d'autres questions. Le secrétariat a distribué aujourd'hui le calendrier des réunions que la Conférence et ses organes subsidiaires doivent tenir la semaine prochaine. Ce calendrier a été établi en consultation avec les présidents des comités spéciaux. Comme à l'accoutumée, il est fourni à titre indicatif et peut être modifié selon les besoins. En l'absence d'objections, je considérerai que la Conférence approuve le calendrier.

Il en est ainsi décidé.

La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le mardi 20 juin 1989, à 10 heures.

La séance est levée à 10 h 35.